

**Section 3 : La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?**

➤ **Notions Term. :**  
Capital naturel, physique, humain, institutionnel, biens communs, soutenabilité, réglementation, taxation, marché de quotas d'émission.

➤ **Rappel de 1<sup>ère</sup> :**  
Externalités, droits de propriété, offre et demande, défaillances du marché.

On expliquera pourquoi l'analyse économique du développement durable, qui se fonde sur la préservation des possibilités de développement pour les générations futures, s'intéresse au niveau et à l'évolution des stocks de chaque type de capital (accumulation et destruction) ainsi qu'à la question décisive du degré de substitution entre ces différents capitaux. On évoquera, à l'aide d'exemples, les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique (épuisement des ressources énergétiques et des réserves halieutiques, déforestation, augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, etc.).

L'exemple de la politique climatique permettra d'analyser les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales. En lien avec le programme de première sur les marchés et leurs défaillances, on montrera la complémentarité des trois types d'instruments que sont la réglementation, la taxation, les marchés de quotas d'émission.

**Sensibilisation**

→ Vidéo – Prise de conscience : [http://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/environnement-une-longue-prise-de-conscience\\_1212673.html](http://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/environnement-une-longue-prise-de-conscience_1212673.html)

→ La COP21 - <http://www.cop21.gouv.fr/fr>

La France a accueilli et présidé la 21<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 », du 30 novembre au 11 décembre 2015. Son objectif était d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France a donc joué un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus au sein des Nations unies et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.



Q1 Quelles conséquences les activités humaines ont-elles sur notre environnement ?

**Formulation d'hypothèses :** D'après vous, la croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ? Quelles mesures doit-on prendre ?

→ .....

**A. Les limites écologiques de la croissance économique**

**1) Des dégâts environnementaux, économiques et humains**

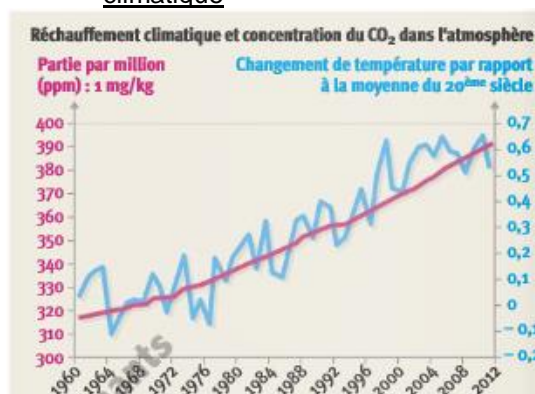
→ **Animation sur le réchauffement de la planète** - [http://www.lemonde.fr/planete/video/2014/09/23/comprendre-le-rechauffement-climatique-en-4-minutes\\_4492721\\_3244.html#PX1bk1MseLwAh0YY.99](http://www.lemonde.fr/planete/video/2014/09/23/comprendre-le-rechauffement-climatique-en-4-minutes_4492721_3244.html#PX1bk1MseLwAh0YY.99)

1- Ile de Kivalina (Alaska) sera certainement le 1<sup>er</sup> village américain à être submergé



<http://www.parismatch.com/Actu/Environnement/Le-premier-village-americain-condamne-a-disparaitre-811991>, Paris Match, Publié le 13/08/2015

2- **Concentration en CO2 et réchauffement climatique**



Q1 Quelles liens pouvez-vous établir entre concentration en CO2 et réchauffement climatique ?

Q2 Comment expliquer l'augmentation importante de concentration en CO2 depuis les années 60 ?

Q3 Quels pourraient être les effets économiques du réchauffement climatique ?

### 3- Le coût très élevé du changement climatique

**Gabriel Zucman** : Comment évaluer les coûts potentiels du changement climatique ?

**Roger Guesnerie** : On peut distinguer au moins trois coûts de nature très différente. D'abord des coûts matériels *stricto sensu* : la construction de digues pour éviter la montée du niveau des mers, les destructions occasionnées par la multiplication des événements extrêmes, etc. Des coûts humains, ensuite. En un certain sens, le changement climatique, à très long terme, peut être vu comme dominé par un processus de relocalisation des êtres humains sur la planète. Ce processus est d'ores et déjà engagé puisque d'ici au milieu du siècle, 200 millions de personnes pourraient avoir à émigrer définitivement. [...] Enfin, si le changement climatique se traduit par une dégradation du climat moyen de la planète, celle-ci deviendra globalement moins hospitalière, un coût pour toutes les générations futures. La biodiversité, par exemple, diminuera. [...]

**Nicholas Stern** : [...] Le changement climatique menace des aspects fondamentaux de l'existence : l'agriculture, l'accès à l'eau, l'environnement.

L'agriculture, d'abord. Certes, à court terme, le changement climatique pourrait avoir un effet légèrement positif sur l'agriculture de quelques pays développés. Mais, dès 1,5 °C d'augmentation des températures par rapport à l'ère préindustrielle, les rendements agricoles baisseraient significativement dans de nombreuses régions, particulièrement dans le monde en développement. Au delà de 3 °C d'augmentation, tous les pays seraient touchés. L'acidification des océans pourraient survenir très rapidement et menacer la vie marine, avec de graves conséquences sur l'alimentation.

Roger Guesnerie et Nicholas Stern, *Deux économistes face aux enjeux climatiques*, éditions Le Pommier, 2012.

Q1 A l'aide d'un tableau, donnez des exemples des différents coûts (humains, matériels et environnementaux) provoqués par le réchauffement climatique.

Q2 Comment qualifie-t-on une baisse du bien-être provoquée par l'action d'un autre agent économique sans compensation ?

Q3 Les pays sont-ils égaux face au réchauffement climatique ?

### 4- Menaces sur la biosphère et donc sur l'espèce humaine

Les historiens ont montré comment les civilisations de Sumer, Babylone, Maya etc., ont brutalement disparu suite à un effondrement global. La chute de la fantastique société de croissance que fut la Mésopotamie (entre -3600 et -1600 avant J.C.) s'explique par l'effondrement de son agriculture intensive en raison d'une irrigation destructrice (évaporation rapide de l'eau, terre chargée en sel) et par un excès de déboisement responsable d'un changement climatique (des déluges d'eau à la place de pluies régulières). La croissance occidentale ne fait exception que par son ampleur et sa durée qui s'expliquent déjà par sa capacité à résoudre ses crises en se mondialisant grâce au pillage des ressources des autres peuples. La crise actuelle de notre mode de croissance s'explique par son incapacité physique à se « déterritorialiser » plus encore (d'où les perspectives nécessaires de colonisation de l'espace, des fonds marins mais aussi de privatisation de toutes formes de vie). Les conséquences de notre effondrement seront bien

plus terribles. A une croissance localisée correspondait une catastrophe limitée mais à une croissance mondialisée succédera une catastrophe généralisée.

Paul Ariès, *La décroissance, un nouveau projet politique*, Ed Golias, 2008



Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 2015

Q1 Quelles sont les ressources naturelles épuisables sur lesquelles repose la croissance actuelle de la civilisation occidentale ? Quelles leçons nous invite à tirer l'auteur des précédents historiques ?

Q2 Quantifiez l'augmentation du nombre d'espèces menacées d'extinction entre 2000 et 2015.

Pourquoi cette évolution peut-elle mener à la disparition de la civilisation ?

Q3 La croissance économique repose-t-elle nécessairement sur les ressources naturelles épuisables ?

### 2) Le développement durable face à l'épuisement des ressources

#### a) Le développement durable et la nécessité de préserver des capitaux

→ Document 1 p. 120 Répondre aux questions proposées.

→ Document 3 p. 121 Répondre aux questions proposées.

### 5- Les services fournis par le capital naturel

Le milieu naturel remplit trois fonctions indispensables au maintien de la vie en général et des activités économiques en particulier : une fonction de réserve de ressources, une fonction de décharge (absorption des déchets par l'air, l'eau et la terre) et une fonction de services d'habitat, dont certains

sont indispensables à la survie (air, eau, couche d'ozone de la haute atmosphère...), tandis que d'autres (services d'agrément) affectent la qualité de la vie humaine (beauté des paysages, silence, variété de la faune et de la flore...).

[...] C'est seulement lorsque la rareté d'une ressource, la dégra-



datation des fonctions de décharge ou des services d'habitat se traduisent par une perte pour le producteur ou le consommateur que l'on commence à y attacher un prix. Ainsi, historiquement, la prise de conscience des risques d'épuisement (ou de détérioration) des ressources a d'abord traduit des intérêts directs de propriétaires (propriétaires privés pour la terre, États pour les ressources minérales du sous-sol...). En revanche, lorsque les droits de propriété n'existent pas, chacun a intérêt à se comporter en « passager clandestin », à surexploiter la ressource gratuite à son profit en négligeant l'impact de ses décisions sur des tiers ou sur la collectivité (externalités) ; c'est pourquoi les difficultés sont particulièrement fortes concernant les biens publics globaux comme le climat. Or, des ponctions excessives sur les ressources peuvent porter atteinte de façon irréversible à la capacité de renouvellement naturel ou épuiser les ressources non renouvelables [...].

Guillaume Gaulier et Nina Kousnetzoff,  
« La mesure des liens entre environnement et croissance »,  
*L'économie mondiale 2007, La Découverte, coll. « Repères », 2006.*

Q1 Quelles sont les fonctions essentielles du milieu naturel ?

Q2 Qu'est-ce qu'un « droit de propriété », un « passager clandestin », une « externalité », les « biens publics globaux » ?

Q3 La protection de l'environnement est-elle une préoccupation essentielle des agents éco ?

## 6- Une croissance non soutenable

Au cours des 25 dernières années, l'économie mondiale a quadruplé et profité à des centaines de millions de personnes. Mais à l'inverse, 60% des biens et des services environnementaux mondiaux majeurs dont dépendent les moyens d'existence se sont dégradés ou ont été utilisés sans souci de durabilité parce que la croissance économique des dernières décennies s'est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles sans laisser aux stocks le temps de se reconstituer, au prix de la dégradation de l'environnement et de la perte généralisée d'écosystèmes.

Par exemple, aujourd'hui 20% seulement des stocks de poissons commerciaux, pour la plupart des espèces à bas prix, sont sous-exploités, 52% sont totalement exploités sans marge d'expansion, environ 20% sont surexploités et 8% sont épuisés. L'eau se fait rare et le stress hydrique devrait augmenter : l'offre en eau ne satisferait que 60% de la demande mondiale dans 20 ans. L'augmentation des rendements agricoles a été principalement imputable à l'usage d'engrais chimiques qui ont appauvri les sols sans pour autant ralentir la tendance croissante à la déforestation, qui demeurerait de 13 millions d'hectares de forêt par an entre 1990 et 2005. La pénurie de ressources se fait donc durement ressentir dans tous les secteurs économiques qui forment la base de l'offre d'alimentation humaine (pêche, agriculture, eau douce, foresterie) et constituent une source cruciale de moyens d'existence

PNUE, *Vers une économie verte*, 2011

Q4 Quelles conséquences ?

## b) L'environnement : un bien menacé du fait de ses caractéristiques économiques

### 7- La tragédie des biens communs

Une ressource commune est un bien qui est non-excluable mais dont la consommation est rivale. Un exemple est un stock de poissons dans une zone de pêche limitée. Qui-conque possède un bateau peut aller en mer et attraper du poisson [...]. Mais puisque le nombre total de poissons est limité, les poissons attrapés par un individu ne sont plus disponibles pour être attrapés par un autre. [...]

Dans la mesure où les ressources communes sont non-excluables, on ne peut pas faire payer les individus pour leur utilisation. Et puisqu'elles sont rivales en consommation, un individu qui en utilise une unité épuise cette unité indisponible pour d'autres. En conséquence, [...] une ressource commune [...] souffre de surexploitation : les individus ignorent le fait que leur usage épuise la quantité de ressources restant disponible pour les autres.

La pêche est un exemple classique de ressource commune. Dans les eaux où la pêche est intense, le poisson que je pêche impose un coût aux autres en réduisant la population de poissons et en rendant difficile pour les autres de pêcher des poissons. Mais je ne suis pas du tout incité personnellement à prendre ce coût en considération puisqu'on ne peut pas me demander de payer pour pêcher. Le résultat est que du point de vue de la société, je pêche trop de poissons.

P. Krugman, *Microéconomie*, De Boeck Supérieur, 2009.

### 8- Une situation non optimale

En l'absence de politiques spécifiques, les prix ne reflètent pas les dommages environnementaux que peuvent engendrer la consommation ou la production des biens et services fournis par ces marchés. Les agents économiques considèrent que les biens environnementaux sont gratuits et ont tendance à les surconsommer. En outre, ils ne prennent pas en compte les effets négatifs sur les autres agents économiques de la consommation ou de la production de certains biens et services comme les transports ou l'énergie par exemple, et ne tiennent donc pas compte des nuisances environnementales associées (notion d'effet externe). Autrement dit, le coût social lié à la consommation ou à la production de ces biens et services est supérieur au coût privé. En l'absence d'intervention publique, cette différence n'est pas prise en compte par les agents et conduit à une situation non optimale.

**Défaillances du marché** : Situation dans laquelle la coordination des choix individuels par le marché ne conduit pas à l'allocation optimale des ressources. Les externalités, les monopoles naturels, les biens collectifs et les asymétries d'information constituent des cas où le marché est défaillant.

**Allocation des ressources** : Affectation des ressources rares entre des usages alternatifs. En économie de marché, elle dépend des choix d'une multitude d'agents décentralisés en situation de concurrence

Wendling, « Les instruments économiques au service des politiques environnementales », Trésor-éco n°19, septembre 2007

Q1 Expliquez la phrase soulignée. La situation décrite est-elle optimale (voir encadré) ?

### Récapitulatif

- **Question de cours : Qu'est-ce que le développement durable ?**
- **Synthèse : Complétez le texte suivant.**

Dans un monde organisé selon les principes de l'économie de marché, l'environnement subit de nombreuses ..... du fait des caractéristiques singulières que revêt ce bien. C'est en effet un bien ....., ce qui entraîne une surexploitation des ressources qui sont ..... sans pouvoir empêcher ou limiter leur exploitation, le bien est aussi ..... Les individus rationnels ont tout intérêt à adopter une stratégie de ..... L'économie standard conseille la prise en charge de cette production, indispensable au bien-être, par les ..... Cependant, une telle solution est difficile à appliquer aujourd'hui parce qu'il n'existe pas de ..... Les atteintes à l'environnement sont des ....., c'est-à-dire des conséquences néfastes entraînées par l'action d'un agent économique sur l'environnement sans que l'agent n'ait à supporter le coût que son activité engendre ailleurs. Aussi, l'agent économique ....., qui effectue des calculs du type coûts / avantages ne sera pas incité à réduire sa pollution puisqu'il ne supporte pas les coûts qu'elle engendre. Il en découle une situation économique ....., le marché dans ces conditions, incitant les agents à persévérer dans des conduites qui abaissent le bien-être social.

## **B. La soutenabilité du développement en débat**

### **1) L'hypothèse de substituabilité de la théorie de la soutenabilité faible**

#### **8- Le progrès technique au service de l'environnement ?**



*Les abeilles pollinisent près d'un tiers de la nourriture que nous mangeons mais leur population décline de manière rapide du fait de la pollution, des insecticides et de prédateurs. Ainsi, des chercheurs américains se sont lancés dans la fabrication de RoboBees, des robots susceptibles de les remplacer. Greenpeace a mené en 2015, une campagne pour réagir à ce type d'initiative qui tend à privilégier le progrès technique plutôt que la lutte contre la pollution.*

→ Documents 2, 3 et 4 p. 122 Répondre aux questions proposées

#### **9- L'indicateur d'épargne (ré-)ajustée de la Banque mondiale**

Cet indicateur monétarisé [...] ambitionne de contribuer à la mesure synthétique du développement durable d'un pays, par diverses additions ou soustractions de ressources non économiques, notamment environnementales, en partant d'une base consommée par l'épargne économique nationale. Le principe du calcul de cette épargne nette ajustée est résumé par l'équation suivante : Épargne véritable = épargne nette (épargne intérieure brute - consommation de capital fixe) + dépenses d'éducation - épuisement des ressources énergétiques, des ressources minérales et des forêts, et dommages liés aux émissions de CO<sub>2</sub>.

Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice, Les nouveaux indicateurs de richesses, Paris, La Découverte « Repères », 2012

#### → **Site de la Banque Mondiale :**

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.ADJ.SVNG.GN.ZS?view=map>

Q1 Quelles sont les différentes formes de capitaux prises en compte dans le calcul de l'épargne nette ajustée ? S'agit-il d'un indicateur de soutenabilité faible ou de soutenabilité forte ?

Q2 La France et les États-Unis sont-ils des pays à économie « soutenable » selon cet indicateur ?

Q3 Comment expliquer la différence entre la Chine et l'Angola ?

Q4 Quels pays sont les plus engagés dans le développement durable au sens de l'ENA ? Pourquoi de ce point de vue est-il possible de critiquer cet indicateur ?

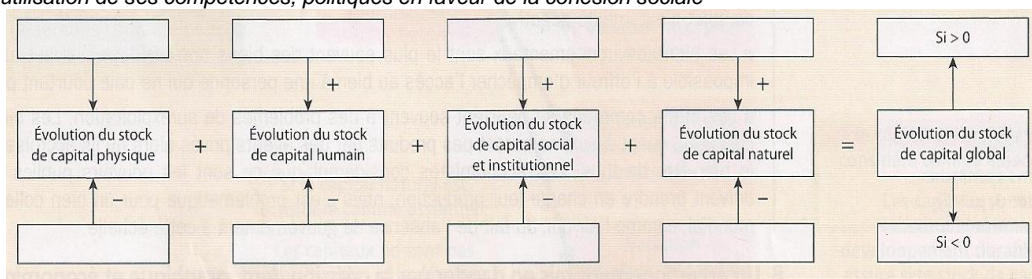
### **2) Le rejet de l'hypothèse de substituabilité des tenants de la théorie de la soutenabilité forte**

→ Documents 2, 3 et 4 (maison) p. 124-125 Répondre aux questions proposées.

→ **10- Vidéo - La disparition de la mer d'Aral :** <https://www.youtube.com/watch?v=MgNbOqj4m7o>

### Récapitulatif

➤ **Exercice : Complétez le schéma d'implication ci-dessous à l'aide des termes suivants :** amortissement, consommation, production et pollution, dépenses d'éducation et de santé, dépenses de protection de l'environnement et régénération naturelle, développement non soutenable, développement soutenable, investissement matériel, insécurité économique et sociale, non-utilisation de ses compétences, politiques en faveur de la cohésion sociale



➤ **Synthèse : Comparez les 2 approches de la soutenabilité.**



## C. Quels instruments pour la politique climatique ?

### 1) Agir par le biais de la contrainte : la réglementation

**La réglementation :** Au sens large, toute intervention de l'Etat visant à corriger des défaillances et imperfections de marché. Ici on entend par réglementation, les outils réglementaires, c'est-à-dire les normes, par opposition aux outils économiques.

→ Documents 1, 2, 3 et 4 p. 126-127 Répondre aux questions posées.

### 2) Agir par le biais des incitations : la taxation et les marchés de quotas d'émission

#### a) La taxation

**La taxation :** Instauration par les pouvoirs publics d'une taxe sur les émissions polluantes ou sur un flux les représentant (carburants par exemple). La taxe augmente les coûts des pollueurs et les incite à tenir compte des externalités qu'ils génèrent.

11- **Vidéo** - L'exemple suédois de la taxe carbone (1991) - <https://www.youtube.com/watch?v=Vtg8-ZKEkS8>

#### 12 - La taxation

Une taxe environnementale sur les émissions vise précisément à introduire une incitation à réduire les atteintes à l'environnement en leur donnant un prix. L'idée en revient à Arthur Cecil Pigou, un économiste britannique qui en décrit le principe dès 1920 : comme le marché ne donne aucune valeur aux biens environnementaux « gratuits » d'accès communs à tous, tels que l'air, l'eau ou le vent, il convient que le gouvernement taxe leur usage pour les protéger d'une surexploitation. Le niveau de prix retenu, autrement dit le taux de la taxe, correspond à la valeur que la société accorde à la protection de ces ressources. L'intérêt d'utiliser un système de taxe pour tarifier la nuisance environnementale est d'envoyer un signal prix clair aux entités économiques. Chaque pollueur compare en effet le coût de réduction de sa pollution au prix de la taxe. Le calcul économique le guidera à réduire la pollution jusqu'au point où son

coût marginal de dépollution égalise le prix de la taxe. Tous les émetteurs agissant de la sorte, les coûts marginaux de dépollution égalisent le prix de la taxe et, à l'équilibre, on aura réduit la plus grande quantité de pollution possible compte tenu des ressources engagées.

C. de Perthuis, S. Shaw, « Normes, écotaxes, marchés de permis : quelle combinaison optimale ? », *Cahiers français* n° 355, La Documentation française, mars-avril 2010.

Q1 A quoi la taxe donne-t-elle un prix ?

Q2 Expliquez comment les pouvoirs publics fixent le niveau de la taxe ?

Q3 Présentez le mécanisme par lequel la taxe incite l'agent économique à réduire son émission de pollution.

Q4 Montrez que les taxes instaurées correspondent au principe du pollueur-payeur.

#### 13- Les avantages de la taxe

##### a. L'efficacité économique de la fiscalité écologique

« La préférence des économistes va à des instruments comme le péage [ou la taxe] car ils sont en général plus efficaces (c'est-à-dire capables d'atteindre un but au moindre coût) que la norme.

Pour un objectif de rationnement donné (par exemple une vitesse moyenne de circulation ou un montant total d'émission), la norme impose à tous le même effort quel que soit le sacrifice auquel il correspond. Par exemple, la circulation alternée les jours de pic de pollution s'impose aussi bien à celui pour qui il est facile d'aller à son travail à pied, à celui qui - quitte à perdre du temps et du confort - peut facilement emprunter le métro, qu'à l'habitant d'un quartier résidentiel mal desservi par les transports en commun.

À l'inverse, avec un péage [ ... ] les efforts vont être répartis en fonction des coûts de chacun. Ceux qui peuvent s'ajuster à faible coût seront davantage mis à contribution que ceux pour qui le sacrifice est grand. En conséquence, l'objectif sera atteint en minimisant le coût total. S'il faut payer pour circuler les jours de pic de pollution, celui qui loge près de son travail préférera ne pas sortir sa voiture ; celui pour qui l'inconfort et la perte de temps du transport en commun est jugée faible relativement au péage fera de même ; si, à l'inverse, il estime que dépenser quelques euros supplémentaires vaut mieux que d'être bousculé et de se lever plus tôt pour se rendre à son bureau, il fera comme l'habitant du quartier résidentiel : il prendra sa voiture. »

François Lévêque, *Instruments économiques et ville soutenable*, ENSMP, 1999.

##### b. Le « double dividende » de la fiscalité écologique

« Le premier dividende attendu des écotaxes est l'amélioration de la qualité de l'environnement. Le second dividende résulte de leur substitution à d'autres prélèvements créateurs de distorsions, et donc de pertes d'efficacité. Un redéploiement de la charge fiscale supportée par le travail vers l'environnement pourrait par exemple avoir un effet positif sur l'emploi. Mais ceci n'est possible que si les écotaxes ne sont pas affectées, c'est-à-dire réinjectées dans le secteur d'où elles sont issues. »

Annie Vallée, « *Les solutions économiques aux problèmes environnementaux* », *Cahiers français*, n° 337, mars-avril 2007.

##### b) Le marché des quotas d'émission

14- **Vidéo** - Comment fonctionne le système d'échanges de quotas d'émissions de CO2 en Europe ?

<https://www.youtube.com/watch?v=pH9BYRqbofk>

#### 15- Les limites du marché du carbone

**La mise en œuvre du marché du carbone en Europe (connu sous le nom d'ETS, European trading system), a-t-elle permis d'atteindre cet objectif de réduction des émissions de dioxyde de carbone ?**

**Maxime Combes** : Pour que le marché carbone soit efficace, c'est-à-dire incitatif pour les industriels, il faut fixer un prix plancher aux permis d'émissions et les mettre aux enchères. Mais ces conditions n'ont pas été réunies dans l'ETS. Trop de permis ont été alloués, ce qui n'a pas encouragé les industriels à réduire leurs émissions. Les mécanismes utilisés ont créé un effet d'aubaine pour des groupes comme Lafarge ou Arcelor Mittal, qui ont obtenu une quantité très importante de permis entre 2008-2013, ce qui leur a rapporté des centaines de millions d'euros. Surtout, les entreprises peu émettrices de gaz à effet de serre n'ont pas du tout été valorisées et favorisées puisqu'on a délivré des permis gratuitement au secteur le plus émetteur (l'industrie lourde et la production électrique) et rien aux secteurs les moins polluants.

**Mais les émissions de CO2 visées par ce système ont-elles diminué en Europe ?**

**Pierre-André Juvet** : Le fait d'avoir installé un système de régulation est un indéniable succès européen. Mais en ce qui concerne le marché carbone, nous sommes d'accord et il faut le reconnaître, il souffre d'une vraie inefficacité. Des baisses d'émissions de gaz ont été causées par la crise, mais le plafond des quotas n'a pas pour autant été abaissé. Résultat, les stocks de tonnes de CO2 disponibles à la vente n'ont cessé de grandir. On a donc aujourd'hui un marché où la marchandise s'échange à un prix très faible, autour de quelques euros la tonne, un prix qui n'incite plus les industriels à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Maxime Combes, Pierre-André Juvet, «L'Europe doit-elle arrêter son marché carbone? » Alternatives Internationales Hors-série n°034 - janvier 2011.

**16- La complémentarité des différents instruments**

**① La réglementation est nécessaire malgré tout**

La réglementation reste la pratique la plus utilisée. Malgré les critiques faites à leur endroit, les instruments réglementaires sont prédominants dans les politiques environnementales. Les règles et normes s'enracinent d'abord dans des pratiques anciennes, partagées par les administrations et les représentants des secteurs économiques. Elles sont ensuite préférées des agents, car ces derniers sont associés à leurs procédures d'élaboration. [...] Il faut, enfin, noter que la réglementation reste, dans un certain nombre de cas, le seul outil utilisable pour prévenir les risques inacceptables et les effets irréversibles.

L. Abdelmalki, P. Mundler, Économie de l'environnement et du développement durable, De Boeck Supérieur, 2010.

**② La taxation cohabite avec les marchés de quotas d'émission**

Il n'est pas réaliste de distribuer des permis à tous les émetteurs de GES tant que les coûts de mesure des émissions et surtout les coûts de transaction<sup>1</sup> entre agents ne peuvent être abaissés. C'est pourquoi le marché des droits est très adapté à des gros émetteurs de GES (appartenant éventuellement à des secteurs économiques très variés), à la condition qu'ils soient suffisamment nombreux pour se retrouver en situation de concurrence sur le marché secondaire des permis. Pour des émetteurs plus diffus, les mesures fiscales (par exemple une taxe sur les combustibles fossiles) sont plus simples à mettre en œuvre.

S. Gastaldo, « Comment lutter contre l'effet de serre ? Un panorama des outils économiques », Regards croisés sur l'économie n° 6, novembre 2009.

1. Représentent l'ensemble des dépenses qu'implique le recours au marché.

Q1 Pourquoi la réglementation constitue-t-elle un instrument important des politiques environnementales ?

Q2 Pourquoi les pouvoirs publics utilisent-ils à la fois la taxation et les marchés de quotas ?

**Récapitulatif**

➤ Complétez les tableaux suivant en caractérisant chaque instrument climatique

|   | <b>Normes d'émissions</b><br>Logique de .....<br>Action par ..... | <b>Taxe</b><br>Logique de .....<br>Action par ..... | <b>Marchés de quotas d'émissions</b><br>Logique de .....<br>Action par ..... |
|---|---|---|--|
| Simplicité administrative/acceptabilité sociale |   |   |  |
| Coût pour l'économie                            |   |   |  |
| Efficacité pour l'environnement                 |   |   |  |
| Effets pervers                                  |   |   |  |

➤ **Synthèse** : Vous montrerez que la politique climatique repose sur la complémentarité de différents instruments.

❖ **Fiche MEMO-ECO 3 à compléter**